



## ADHÉSION APRDAI

Vous pouvez rejoindre notre association au moyen du **bulletin d'adhésion joint**, avec le règlement de votre cotisation annuelle de 5 euros.

Veillez avoir l'amabilité d'envoyer votre bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque du montant de la cotisation de 5 euros pour l'année 2009 libellé à l'ordre de l'association :

Association pour le Respect des Droits des Artistes Interprètes

Président M. Guillaume Damerval

21, bis rue Victor Massé

75009 - Paris

.....

### **BULLETIN D'ADHÉSION** **Association pour le Respect des Droits des Artistes Interprètes**

Je suis artiste-interprète et je souhaite adhérer à l'Association pour le Respect des Droits des Artistes Interprètes. A cet effet, je joins un chèque du montant de la cotisation de 5 euros pour l'année 2009 libellé à l'ordre de l'association.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Instrument : .....

Email : [aprdai@aprdai.fr](mailto:aprdai@aprdai.fr)

Site : [www.aprdai.fr](http://www.aprdai.fr)

Association pour le Respect des Droits des Artistes Interprètes

21, bis rue Victor Massé

75009 – Paris

Téléphone : 06 ..... Fax : .....